

PREFET DE L'HERAULT

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Montpellier, le 20 février 2017

Contact presse:

DDTM 34 Magali Migeon 04 34 46 60 33

pref-communication@herault.gouv.fr



Prévention des Inondations

Elaboration du Plan de Prévention des Risques d'Inondation sur la commune de Vendres (Submersion marine et débordement fluvial)

La consultation officielle est lancée

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault (DDTM) a engagé une procédure d'élaboration du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRi) sur la commune de Vendres.

Dans le cadre de la procédure réglementaire, le projet est actuellement soumis à la consultation officielle des instances concernées. A l'issue de cette phase, il sera soumis, après avis du conseil municipal et réunion publique, à enquête publique.

Le projet comprend le rapport de présentation, le catalogue des mesures de mitigation, les cartes d'aléas, les cartes de zonage réglementaire et le règlement associé.

Le document est également mis à disposition du public qui est invité à donner son avis :

v sur le site internet des services de l'État : www.herault.gouv.fr/Politiquespubliques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Risques-naturels-ettechnologiques/Les-Plans-de-Prevention-des-Risques-en-cours-d-elaboration/Plans-deprevention-des-risques-Inondation-PPRI

v par mail à la DDTM 34 : ddtm-sern-prnt@herault.gouv.fr

v **par courrier à la DDTM 34** : Service Eau, Risques et Nature - 181 place Ernest Granier - CS 60556 - 34064 Montpellier Cedex 02

https://twitter.com/Prefet34 https://facebook.com/prefet34

Site internet: http://www.herault.gouv.fr